

CONSEIL GENERAL DE SAUBRAZ

Commission de gestion et finances 2023-2024

Préavis municipal n° 06/2023 relatif au budget pour l'année 2024

Rapport de la Commission de Gestion et Finances

Au Conseil général de Saubraz
Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

La Commission de Gestion, composée de :

Mesdames,

Nathalie André
Mélanie Cleuet
Marion Marmillon
Denise Badel
Perrine Rebeaud

Messieurs,

Félix Baiche
Aloys Mussard

S'est réunie le 09 novembre en présence de la municipalité et les 14 et 20 novembre 2023.

Les charges de fonctionnement dans l'ensemble vont vers une augmentation.

Nous relevons néanmoins les points principaux du budget de fonctionnement :

"Chiffre 353 Four à pain" contribution à la rénovation de la voûte pour CHF 6'000.-

"Chiffre 510 Enseignement primaire" nombre d'enfants en augmentation de 11%.

"Chiffre 650 Défense Incendie" Augmentation de la part par habitant de CHF 32.- à CHF 43.- suite à la construction du nouveau centre à Aubonne.

"Chiffre 730 Santé publique" plus précisément AJEMA qui montre une augmentation galopante ; plus CHF 50'000.- entre 2022 et 2024 s'ajoute à cela un déficit global prévisionnel de CHF 5'567'000.- pour 2024 à répartir entre les 33 communes ; déficit qui a été intégré à hauteur de 80 % dans le budget ; les 20 % restants seront discutés en fonction des résultats de la structure.

"Chiffre 810 Service des Eaux" Baisse de revenu de CHF 10'000.- vu la décision de réduction du prix de l'eau de CHF 2.00.- à CHF 1.60.- / m³ ; réduction qui permet tout de même d'attribuer CHF 14'200.- au fond de réserve. Pour mémoire les investissements prévisionnels en lien à ce chapitre sont de l'ordre de grandeur de CHF 900'000.-.

Nous mentionnons les projets qui feront l'objet d'un préavis détaillé spécifique :

"Chiffre 310 remaniement parcellaire " CHF 35'000.-

"Chiffre 351 Réfection des portes de l'Auberge" CHF 35'000.-

"Chapitre 4 Routes et voirie "qui comprend cinq objets ; a Chemin du Pontet, b Chemin du Stand, c Chemin du Chanay, d Chemin du Moulin, e Route des Tattes, pour un montant global des travaux estimé à CHF 950'000.-. Quatre d'entre eux pourront bénéficier d'une subvention AF (Améliorations Foncières) à hauteur de 65 %. L'attribution de ces travaux se fera en application des lois et règles sur les marchés publics. Une demande de crédit à court terme

[Handwritten signatures and initials]

ATF sera nécessaire pour financer ces travaux. "L'articulation" financière sera similaire à la réalisation du projet de la Route de la Rosière.

En résumé, le budget de fonctionnement pour l'année 2024 annonce des Charges pour CHF 2'996'876.35 et des Revenus pour CHF 2'653'779.17.- soit un excédent de charges de CHF 343'097.18.-

Nous comptons sur une gestion rigoureuse des dépenses afin de minimiser ces prévisions.

La Commission de Gestion et Finances vous fait, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers, la recommandation suivante :

D'accepter le préavis municipal n° 06/2023, tel que présenté.

Pour la Commission :

Nathalie André



Aloys Mussard



Perrine Rebeaud



Mélanie Cleuet



Marion Marmillon



Félix Baiche



Denise Badel



Ainsi fait à Saubraz, le 20 novembre 2023.